

IPA AIR CREW FLYIN 2024 TENDRE

Traduit avec le traducteur Google



Nous invitons par la présente

- tous les membres de l'IPA,
- Salariés et retraités des forces de police des pays européens

Nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue à notre 29ème IPA FLYIN by the IPA AIR CREW !

Réunion

Du jeudi 20 juin au dimanche 23 juin 2024

Hôtel

Nous logerons à l'hôtel B & B dans la ville de Trèves, Güterstraße 66.

La date limite d'inscription est fixée au 15 janvier 2024.

Aérodrome

Nous atterrirons à l'aérodrome de Trèves - Föhren avec l'identifiant OACI EDRT. L'aérodrome propose AVGAS 100LL, Jet A1 et MOGAS.

Jeudi soir 20 juin 2024

Après l'arrivée des participants, nous nous retrouverons au club-house du Fliegerclub Region Trier e.V. et prendrons un verre de bienvenue.

A partir de 17h30 transfert au restaurant de l'aérodrome « Casino » voisin, dîner, échange d'opinions et « latin aviateur »

Vers 19h30, nous nous dirigeons vers l'hôtel B&B, Güterstraße 66 à Trèves. Dès lors, la soirée est libre.

Vendredi matin 21 juin 2024

La matinée est libre jusqu'à 11h00.

Visite/visite guidée de l'aérodrome militaire de Spangdahlem

A 11h00 nous prenons le bus pour l'aérodrome militaire de Spangdahlem. À cette fin, il est nécessaire que chaque participant fournisse lors de son inscription son nom, prénom, nationalité, numéro de passeport ou de carte d'identité, accepte que ces données soient transmises à l'administration de l'aéroport et accepte leur traitement. Ce consentement est donné lors de votre inscription à FLYIN ! Toute personne qui n'est pas d'accord doit le déclarer expressément et ne peut pas participer à la visite..

Vendredi soir 21 juin 2024

Nous serons pris en charge à l'hôtel vers 18h00 et conduits à la cave "G.F." conduit par Nell ». Là, nous mangerons un menu accompagné d'une dégustation de vins. Après notre séjour à la cave, nous reprendrons le bus pour rentrer à l'hôtel. Ensuite, la soirée est à nouveau libre. Pour les buveurs de bière, la cave sert également de la bière après le menu.

Samedi matin 22 juin 2024

Après le petit-déjeuner vers 10h00, nous profiterons d'une visite d'un type particulier. Un professeur et, par hasard, un parent de Roland, nous fera une introduction détendue aux particularités historiques et romaines de Trèves..

Navigation sur la Moselle, le 22 juin 2024

Le samedi après-midi, nous profiterons d'une promenade panoramique en bateau de 2 heures sur la Moselle.

Soirée de clôture le samedi soir 22 juin 2024

Événement de clôture dans la cave voûtée du restaurant « Glocke », dans la Glockengasse à Trèves.

FLYIN - Conditions

Le FLYIN se déroule dans toutes les conditions météorologiques. Si le vol est impossible en raison de conditions météorologiques défavorables, nous voyagerons en train, en bus ou en voiture.

Il n'est pas possible de se retirer de la participation pour des raisons météorologiques. Dans ce cas, les frais de participation ne seront pas remboursés

Date limite d'inscription

La date limite d'inscription est fixée au 15 janvier 2024 sur « demande » de l'hôtel ! Les inscriptions reçues plus tard ne pourront plus être prises en compte ou dépendront de la confirmation de l'hôtel qu'une chambre est disponible..

Les frais de participation sont à régler dès l'inscription ! Voir la rubrique suivante!

Frais de participation

Frais d'hôtel de 300 € (chambre simple), 360 € (chambre double),
Frais d'atterrissage et de stationnement pour 3 nuits 10 € par avion,
L'événement coûte 107 €/personne
Frais d'organisation 15 € par personne,
Total chambre simple 422 € plus 10 € par avion ;
Total chambre double 604 € plus 10 € par avion;;

Les frais de participation doivent être virés sur le compte indiqué sur le formulaire d'inscription au plus tard le 15 mars 2024.

Les frais de participation comprennent

- les frais d'hébergement incluant le petit déjeuner,
- les frais de décollage et d'atterrissage, y compris les frais de stationnement, pour un atterrissage,
- Expédition sur la Moselle, hors boissons et repas consommés à bord du navire,
- le vendredi soir le menu accompagné d'une dégustation de vins au domaine,
- des déplacements bien planifiés entre l'aéroport et l'hôtel ainsi que vers les lieux de l'événement,
- Frais d'organisation

Non inclus

- les frais de vol,
- Frais de carburant, frais d'atterrissage sur le trajet aller-retour,
- les frais d'assurance,
- La restauration du jeudi soir et du samedi soir ainsi que les boissons,

- les autres boissons pendant tout le FLYIN,
- Frais d'entrée,
- les autres frais supportés par le participant individuel,
- Les repas pendant la durée de l'événement, sauf ceux expressément mentionnés dans les tarifs des participants,

Chaque participant voyage à destination et en provenance de Trèves et effectue toutes les excursions à ses propres risques dans le cadre de la réglementation aérienne.

Lors de son inscription, chaque participant signe que l'avion ou l'équipement sportif (ULM) qu'il utilise est conforme à la réglementation technique et d'assurance et qu'il est muni des documents nécessaires pour en justifier.

L'événement aura lieu dans toutes les conditions ! Même si les conditions météorologiques rendent le vol impossible ! Dans ce cas, les frais de participation ne seront pas remboursés !